

COMPIEGNE (Oise)

Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945

Compiègne, sous-préfecture du département de l'Oise, est traversée par l'Oise. Elle a été le siège de deux événements importants au cours du XXème siècle : l'armistice du 11 novembre 1918 et celui du 22 juin 1940.

Première guerre mondiale

Dès le début de la première guerre mondiale, le génie fait sauter le pont sur l'Oise pour ralentir la progression des armées allemandes. Toutefois, cette action n'empêche pas l'occupation de la ville du 2 au 12 septembre par les forces du Kaiser. Leur défaite lors de la bataille de la Marne les oblige à se replier. Dès lors, la commune est vidée d'une partie de sa population et sera soumise à des bombardements de l'aviation et de l'artillerie allemandes. Compiègne devient un gigantesque hôpital de l'arrière du front. Les anciennes casernes, le palais et les écoles accueillent les blessés militaires.

A partir du 5 avril 1917, le général Pétain installe son quartier général dans le palais de Compiègne.

Les offensives allemandes de juin et juillet 1918 sont un échec. Dès le mois d'août 1918, les forces allemandes reculent. Elles ont de lourdes



pertes. En septembre 1918, l'état-major allemand prévient l'empereur Guillaume II que la défaite est inéluctable. Le 6 octobre 1918, les Allemands demandent l'ouverture de négociations de paix. La clairière de Rethondes est choisie comme lieu pour la signature de l'armistice. Le nom de Rethondes provient d'une petite gare située sur la commune de Compiègne. La délégation allemande effectue le trajet en automobile de La Capelle à Tergnier où elle prend un train jusqu'à Rethondes. L'armistice est signé, le 11 novembre 1918 à 5 h 15, à l'intérieur du wagon numéroté 2419D. L'armistice prendra effet le jour même à 11h (11ème mois, 11ème jour, 11ème heure).

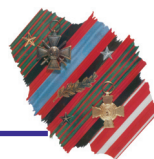
Deuxième guerre mondiale

En 1940, après la défaite de l'armée

française lors de la bataille de France, le gouvernement français demande un armistice. Celui-ci est signé le 22 juin 1940. Hitler exige que cette signature ait lieu à Rethondes dans le wagon où fut signé l'armistice du 11 novembre 1918. Le général Keitel déclara : « *C'est dans le même wagon que commença le calvaire du peuple allemand (...). Cet endroit a été choisi pour effacer une fois pour*

toutes, par un acte de justice réparateur, un souvenir qui, pour la France, n'était pas une page honorable de son histoire (...). La France est vaincue. Le but de l'Allemagne est d'empêcher une reprise des hostilités, d'offrir aux armées du Reich toute sécurité pour poursuivre la guerre contre l'Angleterre (...) ». A l'issue de la signature de l'armistice, Hitler exige le démontage des monuments du site de la clairière de Rethondes. Le wagon est transféré en Allemagne à Crawinkel. En avril 1945, il sera incendié par les SS.

A partir du 10 mai 1940, l'exode commence. Chaque jour, 30.000 personnes traversent la ville. Compiègne subira de nombreux bombardements allemands et alliés au cours de la deuxième guerre mondiale. Le 17 mai 1940, les Allemands bombardent



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

COMPIEGNE (Oise)

la ville : 18 personnes sont tuées et 80 blessées. Le 21 mai débute l'évacuation de la ville. Le 9 juin, les Allemands occupent la commune. Ces bombardements ont détruit ou endommagé 319 habitations. Entre le 14 mai et le 31 août 1944, la ville subit les bombardements des Alliés. Ils avaient pour objectif, en vue d'empêcher l'envoi de renforts allemands en Normandie, la gare SNCF et les ponts sur l'Oise. Le 5 août, 33 habitants (dont 6 cheminots) sont tués, 69 blessés et 410 sinistrés par le bombardement de la gare. Celui du 9 août, dont l'objectif était le pont ferroviaire, tua 20 habitants et 60 internés du camp de Royallieu qui remettaient en état la voie ferrée. Au cours du bombardement, 20 internés réussirent à s'évader. Les Allemands interdirent aux 200 internés de se mettre à l'abri lors du bombardement. Le 1er septembre 1944, la commune est libérée par le 5ème Corps d'armée américain.

Les prisonniers

Le camp de Royallieu est situé au Sud de la ville. D'une superficie de 15 ha, il comprend 23 bâtiments. De juin 1940 à juin 1941, sous le nom Frontstalag 170 KM 654, il accueillera jusqu'à 6.000 prisonniers militaires. De juin 1941 à août 1944, il devient camp d'internement et de transit pour les camps de concentra-

tion allemands. Ce sera le seul camp français totalement dirigé par l'administration allemande. Le camp est divisé en trois secteurs ; le secteur A pour les prisonniers français (communistes, résistants, politiques etc.), le secteur B pour les prisonniers militaires alliés et le secteur C pour les juifs. Les communistes étaient considérés comme des otages et plusieurs furent fusillés en représailles d'attentats en forêt de Compiègne, à Amiens ou au Mont-Valérien. Au total, à Royallieu 54.000 internés séjournèrent.

L'organisation de la vie à l'intérieur du camp était du ressort des prisonniers. La nourriture était très mauvaise et les déportés partaient dans un état de faiblesse extrême. Entre le 27 mars 1942 et le 17 août 1944, 29 convois prirent la destination des camps de concentration allemands. Le convoi du 2 juillet 1944 fut surnommé le convoi de la mort. Sur 2.200 déportés, 900 moururent pendant le voyage. Le convoi du 24 janvier 1943 était exclusivement constitué de femmes. Le dernier convoi, celui du 25 août 1944, fut détourné par les cheminots résistants et libéré par des unités de l'armée britannique. Sur 39.559 déportés en Allemagne, 17.400 ne revinrent pas. Parmi les prisonniers célèbres figurent Robert Desnos, Leonard Bernstein, Jorge Semprun, Pierre et Geneviève De

Gaulle, Michel Clemenceau (fils de Georges). L'évasion la plus spectaculaire fut réalisée par 19 communistes qui creusèrent un tunnel de 48 m de long.

Les honneurs

Le 9 juillet 1920, la ville de Compiègne reçoit la croix de Guerre 1914-1918 avec une citation à l'ordre de l'armée : « *Ville au passé glorieux qui subit sans faiblesse les exigences de l'ennemi en septembre 1914. Délivrée par la victoire de la Marne et restée pendant près de quatre années à faible distance du front, a été de ce fait soumise à de violents bombardements supportés avec sang-froid par la population.* »

Le 11 novembre 1948, la commune reçoit la croix de guerre 1939-1945 avec une citation à l'ordre de la division : « *Ville au passé lourd de gloire qui a été cruellement meurtrie en 1940 et 1944 par de nombreux bombardements aériens qui l'ont partiellement détruite. Par l'attitude résistante de ses habitants, l'aide matérielle et morale apportée aux déportés du camp de Royallieu et l'accueil magnifique qu'elle a réservé aux prisonniers rapatriés a donné, face à l'ennemi, le plus bel exemple de solidarité française et de patriotisme. Déjà citée au titre de la guerre 1914-1918.* »

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne

